



## ***MAIRIE D'OMS***

### ***Bulletin d'informations Municipales n°32***

### ***Octobre 2012***

#### **Le mot du maire**

La commune d'OMS a un territoire relativement étendu (presque 1800 hectares) et un réseau de pistes très dense qui a été tracé au gré des constructions et des réhabilitations à l'extérieur du village.

La longueur des chemins communaux et des voies communales dépasse largement les quarante kilomètres et l'entretien de toutes ces routes ne peut être réalisé annuellement au regard du budget communal. D'autant qu'il est en concurrence avec la réfection des rues du village, réfection de la voirie qui s'accompagne de la rénovation des réseaux humides (eaux usées-eau potable) et de la mise en esthétique par l'enfouissement des réseaux ERDF et Télécoms.

Ces opérations nécessaires à TOUTES les voiries du village, nous les avons commencé en 2009 par les rues du Presbytère, de la Pierre plate, du Pré, des Rochers, l'impasse du Presbytère et le carrer d'Amunt.

En 2010, nous avons fait réaliser une partie de la rue de la Fontaine suite à la menace d'effondrement du mur le long de la place de la mairie.

En 2012, par souci de sécurité des enfants aux abords de l'école communale et afin de réduire la vitesse par l'instauration d'une zone 30 dans la traversée de l'agglomération, notre priorité s'est portée sur la réfection d'une partie importante de la rue de l'Orme. Ces travaux sont en cours et devraient être terminés fin Novembre 2012. Ils intègrent les critères, obligatoires maintenant, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (largeur trottoirs, pente d'accès, ...

Sauf à réaliser un emprunt, il faudra attendre trois ans pour qu'un chantier de cette importance puisse être à nouveau réalisé et surtout payé.

Je ne cherche pas, par ces propos à justifier un manque d'entretien de certaines voies communales. J'explique simplement un état de fait et la prise de décisions que j'assume qui consistait et consistera à faire un effort intramuros.

Néanmoins, des travaux de curage des fossés dont le comblement est souvent la cause de la formation des ornières au centre de la chaussée, sont en cours.

Ils ont débuté sur une partie du chemin des vinyes de la Guardia et de la route dite du mas Tauriac. Ils se poursuivront par le curage du fossé et le nettoyage de tous les avaloirs du chemin de Reynés. Si notre budget le permet d'autres chemins seront traités (début du chemin de la creu de Burdèques, chemin de Font Drago.)

Par ailleurs, dans les mois qui viennent deux portions à forte déclivité qui sont dégradées au moindre orage, seront aménagées de manière pérenne –entrée Sud du chemin des vinyes de la Guardia et partie Ouest du DFCI A 35 après le mas de Riuros-

Parallèlement l'entretien d'autres chemins communaux ne desservant aucune habitation et sur lesquels il n'y a que peu ou pas de circulation, sera beaucoup plus irrégulier.



## **ECOLE : Projet Humanitaire - Les Sénégalaises**

L'école d'OMS s'associe au projet humanitaire présenté par quatre habitantes de Fourques (66) dans le but d'améliorer le quotidien des élèves Sénégalais.

Pour relever ce défi, elles participeront à une course à pied « La Sénagazelle » et traverseront cinq villages dans lesquels elles remettront des fournitures scolaires aux élèves et enseignants sénégalais.

Leur périple démarrera le 2 Mars 2013. Vous pouvez déposer vos dons (cahiers, carnets, crayons, ardoises, coloriers....) en mairie ou à l'école d'Oms du 1<sup>o</sup> Octobre 2012 au 15 Février 2013

Pour plus d'informations, vous pouvez appeler le 06 29 38 59 75



## **POINT JEUNES**

La communauté de communes des Aspres vient d'ouvrir un **POINT JEUNES** à Fourques où sont assurées des activités durant les vacances scolaires pour les jeunes âgés de 12 à 20 ans.

Pour tout renseignement et tarifs :

Point jeune de Fourques mail [pj-aspres@live.fr](mailto:pj-aspres@live.fr)

Tel : 04 68 84 83 25.

Le responsable est M Mickael DEJOYE. Un dossier d'inscription peut être retiré sur le blog :

<http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>



## **MISSION LOCALE DES JEUNES**

La mission locale des jeunes des PO vient de mettre en place un nouveau projet « Application Mobile ». Elle permet de télécharger avec un téléphone mobile une application qui transmettra, tous les jours, les offres d'emploi, les dates de sélection pour les différentes formations ainsi que les offres de logement et toutes les informations pouvant aider les jeunes dans leur parcours d'insertion.

Cette application est téléchargeable sur : Google Play, Apple Store, [www.mlj66.org](http://www.mlj66.org) en scannant les QR code qui se trouve sur les affiches.

Pour d'autres renseignements MLJ des PO Résidence « Les terrasses du Castillet 2, rue Pierre Dupont 66000 PERPIGNAN tél : 04 68 34 79 54



## **OMSITE**

L'omsite est un nouveau minéral découvert il y a quelques mois sur le territoire de la commune d'Oms (d'où son nom). Provenant d'une oxydation d'antimoine de nickel et de fer, il répond à une formule chimique dont je vous fais grâce mais que les personnes férues en micro minéralogie pourront découvrir en cliquant sur

<http://www.oms.fr/BIM/Omsite1.pdf> et [http://www.oms.fr/BIM/Omsite2\\_3.pdf](http://www.oms.fr/BIM/Omsite2_3.pdf)

Il s'agit de la première espèce minérale dont la localité-type est située dans le département des PO.

Reconnu par une commission internationale qui s'est tenue cet été en Australie, il porte le code IMA 2012-025

La taille des cristaux (de l'ordre de 0,1 mm) semble réserver l'utilisation de cette découverte à satisfaire les collectionneurs et ne devrait pas engendrer de troubles liés à une quelconque exploitation, À suivre...



## **DECHETS**

Le ramassage des « monstres » se fera pour la fin de l'année le 15 Novembre et le 13 Décembre 2012.

Malgré un passage tous les mois et des employés compréhensifs qui vont au-delà de leur mission en prenant également des objets de plus petite taille, régulièrement des encombrants sont jetés soit dans la nature soit à proximité des points de collecte des ordures ménagères. Ainsi actuellement, par exemple, un réfrigérateur a été déposé route de Reynés à côté des bacs à ordures. On y trouve souvent des éléments de literie ou des restes de matériels sanitaires.

Autre exemple : le contenu d'un camion de déchets a été jeté en bordure de la voie communale DFCI A 39 au lieu-dit Pedres Blanques.

Quelle solution adopter ?

1. Faire ramasser par l'employé municipal qui a d'autres travaux à effectuer, stocker et attendre le passage des encombrants au risque de voir ces faits se multiplier « puisque la mairie ramasse. »
2. Il serait plus judicieux que chacun de nous s'implique en signalant en mairie la position de tous les objets volumineux afin que le camion des encombrants puisse les récupérer chaque mois.

Je compte sur vous pour mettre en place cette deuxième solution en espérant malgré tout que le civisme l'emporte un jour et que les détritrus ne soient plus jetés n'importe où.



## **CEREMONIE 11 NOVEMBRE**

La cérémonie du 11 Novembre se déroulera de la manière suivante :

11 heures 30 : Dépôt de gerbe – Lecture discours ministre défense monuments aux morts.

12 heures : apéritif café du village.



## **OUVERTURE BUREAUX**

Le secrétariat mairie et le bureau de la Poste seront fermés le vendredi 2 Novembre 2012

